

## Que reste-t-il de nos vacances ? Un devoir d'égalité face au temps libre

Alors que la rentrée scolaire est tout juste derrière nous et que les enfants, adolescents et jeunes adultes retrouvent les bancs de l'école ou les centres de formation, il est temps de s'interroger : que reste-t-il de leurs vacances ? Pour certains, des souvenirs éclatants de plages ensoleillées, de randonnées en montagne ou de voyages exotiques. Pour d'autres, des moments plus sédentaires et routiniers.

En cette année 2023, la France connaît son taux de chômage le plus bas depuis quatre décennies. Cependant, il est alarmant de constater que près d'un Français sur deux ne part toujours pas en vacances<sup>1</sup>. Le fait de partir en vacances ou non est très souvent lié aux inégalités de niveau de vie. Selon le CREDOC, les vacances et les loisirs sont, "*chaque année depuis près de quarante ans*", le poste de dépenses sur lequel les Français déclarent se restreindre en priorité. D'autres obstacles subsistent, tels que le non-recours aux droits sociaux, l'absence de culture de la mobilité ou encore l'auto-censure, qui contribuent à cette inégalité persistante.

### **Le droit aux vacances : une priorité pour la Fédération Léo Lagrange**

La Fédération Léo Lagrange a toujours considéré le droit aux vacances pour tous comme une préoccupation centrale. Comment se sentir citoyen à part entière lorsque l'on est exclu de la possibilité de prendre des vacances ? Notre engagement en faveur de ce droit se manifeste tout au long de l'année à travers diverses actions et initiatives.

Bien que cette question semble souvent reléguée au second plan par nos responsables politiques, nous saluons les récents débats suscités par des propositions concordantes de divers acteurs, tels que la Fondation Jean Jaurès ou ATD Quart Monde. La création d'un "pass colo," annoncée par le gouvernement cet été et que nous avons ardemment soutenue au sein de la Jeunesse au Plein Air (JPA), est également une avancée notable.

### **Au-delà des vacances d'été : l'importance du temps libre**

La question du temps libre ne se limite pas aux vacances d'été. La culture du temps libre a, en effet, pris une place prépondérante dans la vie des Français, surpassant même celle du travail. Pour nos enfants, ces moments quotidiens dédiés aux loisirs, au repos et à l'acquisition de nouvelles compétences sont cruciaux. Qu'ils soient vécus en groupe ou individuellement, dans nos accueils de loisirs et périscolaires, nos centres sociaux, les clubs associatifs, ou même en famille, ces moments

---

<sup>1</sup> Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), on appelle vacances, depuis 1995, l'ensemble des déplacements d'agrément comportant au moins quatre nuits consécutives hors du domicile.

sont tout aussi essentiels à leur apprentissage et à leur épanouissement que le temps passé en classe. Ils viennent en complément de l'éducation formelle et de la formation académique, enrichissant ainsi le parcours éducatif de chaque jeune.

Une politique publique du temps libre ne peut donc se résumer à quelques mesures, elle doit engager un véritable changement de paradigme. C'est dans cet esprit qu'au début de l'été les principales fédérations d'éducation populaire ont soumis au comité de filière de l'animation un certain nombre de propositions et orientations concrètes. Mais au-delà de ce cadre, il est essentiel de remettre autour de la table l'ensemble de la communauté éducative : familles, éducateurs, enseignants, animateurs, associations, élus, chercheurs, afin d'organiser une convention citoyenne qui pourrait déboucher sur une véritable réforme des temps libres, alors que la dernière grande loi sur les rythmes éducatifs nous a laissé un arrière-goût de révolution inachevée. Il n'est jamais trop tard pour en reprendre le chemin collectivement

### *A propos de la Fédération Léo Lagrange*

Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, héritière de la philosophie optimiste de Léo Lagrange (sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs en 1936), la Fédération Léo Lagrange mobilise, depuis 1950, l'éducation non formelle (actions éducatives et de loisirs) et la formation tout au long de la vie pour contribuer à l'émancipation individuelle et collective et lutter contre toute forme de discrimination. Elle intervient aujourd'hui dans les champs de l'animation, de la formation professionnelle et de la petite enfance et accompagne sur l'ensemble du territoire les collectivités et acteurs publics dans la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et d'insertion. Avec 7 350 salariés, 3 000 bénévoles et 900 000 usagers et bénéficiaires, elle a ainsi l'ambition de donner à tous les moyens de s'épanouir tout au long de la vie.

Guidée par son Manifeste « *Nous demain : pour un progrès durable et partagé* », la Fédération Léo Lagrange est attachée à la non-lucrativité et l'utilité publique de ses actions en réaffirmant son appartenance à l'économie sociale et solidaire (ESS).

En savoir plus : [www.leolagrange.org](http://www.leolagrange.org)

**Contact presse :** Camille Dombret, tél : 06 78 06 27 91, [camille.dombret@leolagrange.org](mailto:camille.dombret@leolagrange.org)